



PROGRAMME
LES ASSISES
DE L'ORIENTATION

25 / 11 / 21

« Les Assises de l'Orientation » fait partie du programme
des formations en interréseaux organisées par l'IFC.



**Institut de la Formation
en cours de Carrière**

rue Dewez 14 – D218, 5000 NAMUR
www.ifc.cfwb.be / ifc@cfwb.be

SOMMAIRE

Introduction	5
Programme des Assises	6
Synthèses des interventions	9
• <u>Session 1 : Construire les fondations : une approche éducative de l'orientation de qualité basée sur l'équité</u>	10
• <u>Session 2 : Prôner la qualité : les praticiens de l'orientation, quels rôles et quelle formation ?</u>	13
• <u>Session 3 : Prévoir les leviers : l'information en matière d'orientation, un bien public</u>	15
Informations pratiques	18

INTRODUCTION
&
PROGRAMME

Introduction

L'orientation scolaire est au cœur des préoccupations de l'école, en Belgique francophone, mais également du monde de la formation et de l'emploi. L'Union européenne (UE) la considère comme un « processus continu qui permet aux citoyens, à tout âge et tout au long de leur vie, de déterminer leurs capacités, leurs compétences et leurs intérêts, de prendre des décisions en matière d'éducation, de formation et d'emploi et de gérer leurs parcours de vie personnelle dans l'éducation et la formation, au travail et dans d'autres cadres où il est possible d'acquérir et d'utiliser ces capacités et compétences ».

Saisissant cette portée stratégique de l'orientation, l'avis n°3 du Pacte pour un Enseignement d'excellence en a fait un chantier de premier niveau en lien avec le développement d'un tronc commun véritablement polytechnique, dans une perspective de plus d'équité et d'égalité.

En effet, le Pacte souligne que malgré l'énorme implication des acteurs de l'école, des enseignants, des directions, des pouvoirs organisateurs, des parents et des élèves, le système scolaire en Communauté française produit des résultats insatisfaisants tant en termes d'efficacité. Or, le parcours de nombreux élèves est trop souvent le fruit de réorientations successives au sein des formes et filières de l'enseignement, justifiées par les échecs scolaires créant un phénomène de relégations successives et menant à un pourcentage important d'élèves quittant l'enseignement sans certification.

Le Gouvernement a confirmé cette préoccupation exprimée dans le Pacte en consacrant une place importante à l'orientation dans la déclaration de politique commune (DPC) 2019-2024, soulignant que « l'amélioration de l'orientation des élèves doit avoir pour objectif d'aider les jeunes à construire leur projet de vie et favoriser une orientation positive » et décidant de « mettre en place de véritables Assises de l'orientation afin d'étudier et de généraliser des approches innovantes en termes d'orientation ».

Les Assises visent donc à créer un moment d'information, de réflexion et de partage d'expériences :

- faire le point sur l'existant et informer sur l'état d'avancement du Pacte dans le domaine de l'orientation ;
- écouter les acteurs éducatifs sur des questions clés concernant l'orientation ;
- partager des expériences innovantes pour un développement significatif de la question de l'orientation positive.

Programme

08:00-08:45 **ACCUEIL CAFÉ** Hall 100

09:00-10:00 **Séance d'ouverture** Hall 400

Modératrice : Anne Hellemans, directrice générale adjointe, direction générale de l'enseignement obligatoire de la FW-B

Discours d'ouverture

Caroline Désir, Ministre de l'Éducation

Frédéric Delcor, Secrétaire général de la FW-B, coprésident du Pacte pour un Enseignement d'excellence

Introduction: L'orientation vue et vécue par les jeunes

Présentation du dispositif participatif « *Seul-e-s face à l'orientation. Quand les élèves demandent plus d'accompagnement et d'information* », Paulina Wolanska et Hugo Prevot, Comité des élèves francophones (CEF)

10:00-12:30 **Session 1 : Construire les fondations : une approche éducative de l'orientation de qualité basée sur l'équité** Hall 400

Modérateur : Marc Demeuse, professeur ordinaire et vice-recteur à l'enseignement, la qualité et la formation continue, Université de Mons

L'orientation à l'épreuve des inégalités : un choix sous influence

Dominique Lafontaine, professeure ordinaire en sciences de l'éducation à l'Université de Liège

PAUSE - 10:45-11:15

Hall 100

L'approche orientante à l'école : ses origines, principes, méthodes et outils

Damien Canzittu, chercheur (Phd), service Méthodologie et Formation, Université de Mons
[Orientation positive et tronc commun](#)

Marc Romainville, professeur à l'Université de Namur et président de la commission des référentiels et des programmes. Geoffroy Le Clercq, coordinateur du chantier de mise en place du tronc commun, DGPSE ; membre de la commission des référentiels et des programmes, FW-B

Regards croisés- Sonia Dupont, directrice du lycée provincial des sciences et technologies, Province du Hainaut. Pierre Glemot, directeur Centre PMS libre, président « Orientation à 12 »

DÉJEUNER - 12:30-13:30

Hall 100

13:30-14:45

Session 2 : Prôner la qualité : les praticiens de l'orientation, quels rôles et quelle formation ?

Hall 400

Modérateur : Christophe Mélon, Administrateur général f.f. de l'institut interréseaux de la formation professionnelle continue (IFPC).

La formation des conseillers, enjeu pour l'orientation scolaire

Frédéric Nils, Professeur à l'université catholique de Louvain (UCL), Institut de recherche en sciences psychologiques

Comment se former pour aider les élèves dans leur insertion scolaire et professionnelle ?

Exemple du système suisse

Daniel Reumiller, Leiter BIZ Kanton Bern, Président de la Conférence des directeurs et directrices de l'orientation professionnelle et universitaire (CDOPU).

Regards croisés- **Jean Renard**, enseignant Institut Notre Dame d'Arlon. **Joëlle Clarembeaux**, directrice CPMS de Seraing

PAUSE - 14:45-15:15

Hall 100

15:15-17:00

Session 3 : Prévoir les leviers : l'accès à l'information en matière d'orientation, un bien public

Hall 400

Modératrice : Fred Mawet, secrétaire générale de l'asbl « ChanGements pour l'égalité »

L'accompagnement des élèves vers les chemins de l'information

Dorothee Baillet, postdoctorante, centre de recherche en sciences de l'éducation, Université libre de Bruxelles

L'information au cœur du processus du conseil en orientation

Philippe Fonck, psychologue, directeur du centre d'information et d'orientation de l'Université catholique de Louvain (UCL)

L'information métier : clé pour un parcours positif et pierre angulaire des transitions à venir.

Olivier Marchal, sociologue, directeur de la cité des métiers de Charleroi

Regards croisés- **Philippe Van Loo**, enseignant, conseiller en orientation, CDM Bruxelles

17:00

Conclusions : Fabrice Aerts-Bancken, directeur général de la direction générale de l'enseignement obligatoire.

Hall 400

Maître de cérémonie: Hector Balas, Président d'Impala, organisation spécialisée sur l'orientation scolaire et l'édition de ressources et outils numériques sur l'éducation à l'orientation.

SYNTHÈSES DES INTERVENTIONS

Introduction: L'orientation vue et vécue par les jeunes

Présentation du dispositif participatif « Seul-e-s face à l'orientation. Quand les élèves demandent plus d'accompagnement et d'information »

Paulina Wolanska et Hugo Prevot, Comité des élèves francophones (CEF)

Le Comité des Elèves Francophones (CEF) a réalisé entre février et juin 2021 une enquête portant sur la thématique de l'orientation dont les résultats seront présentés par des membres du CEF lors des Assises.

Cette enquête a été menée dans le cadre des dispositifs du cadre participatif du Pacte pour un Enseignement d'excellence auquel le CEF est associé depuis le lancement des travaux en 2015. L'objectif de cette enquête était de consulter les jeunes en vue d'émettre des recommandations. Au regard du contexte sanitaire qui prévalait au moment de réaliser ladite consultation, c'est une approche quantitative (questionnaires en ligne) qui a été privilégiée : le CEF a réuni un échantillon de 673 élèves représentatifs des réalités observables en Fédération Wallonie-Bruxelles en termes de réseaux d'enseignement, de localisation ou encore de forme d'enseignement.

Les résultats quantitatifs ont été approfondis et précisés ensuite dans le cadre d'un groupe de travail qui s'est réuni lorsque les mesures de distanciation ont été assouplies (les participants à ce groupe avaient préalablement répondu au questionnaire).

En lien avec les préconisations du Pacte relatives à l'approche orientante, les items composant le questionnaire s'articulaient autour de quatre axes : 1) L'école et l'orientation ; 2) La connaissance de soi ; 3) Les connaissances des possibles et 4) la construction de son projet.

Les principales recommandations émises par le CEF sur la base des résultats de la consultation soulignent la nécessaire limitation de la hiérarchie implicite des filières, le rôle crucial joué par les CPMS en matière d'orientation et l'importante de rendre accessible aux élèves des informations et outils relatifs à l'approche orientante. Enfin, toujours sur la base des résultats de la consultation, le CEF recommande de préciser le périmètre qui cadre le rôle des éducateurs.

Session 1: Construire les fondations: une approche éducative de l'orientation de qualité basée sur l'équité

Introduction au débat. L'orientation un enjeu du 21^e siècle

Marc Demeuse, professeur ordinaire et vice-recteur à l'enseignement, la qualité et la formation continue, UMONS.

Alors que la Belgique a contribué, au début du 20^e siècle, au développement de travaux novateurs dans le domaine de l'orientation scolaire et professionnelle, ce domaine est resté très largement hors du champ scolaire et fait aujourd'hui l'objet de peu de formations académiques.

La liberté de choix de l'école qui se matérialise à travers son quasi-marché scolaire, bien documenté par la recherche et qui constitue l'une des sources puissantes des inégalités, couplée à un système en apparence accessible à tous, a laissé croire à beaucoup que, puisqu'on peut choisir sa destinée, il n'est pas vraiment nécessaire de développer des stratégies d'orientation.

Malheureusement, cette apparente ouverture du système, qui favorise, sur le papier seulement, l'accès aux études supérieures et à la réussite, reste extrêmement opaque et inégalitaire, principalement pour les élèves dont les familles sont les plus éloignées du monde scolaire et des emplois socialement valorisés. En aidant peu les élèves à construire leur parcours, en ne les aidant pas réellement à comprendre ce qui est attendu lorsqu'ils souhaitent se préparer à tel ou tel métier et en ne les soutenant pas dans l'évaluation, de manière réaliste, de leurs propres compétences et des efforts nécessaires pour poursuivre leur développement, l'école belge a largement abandonné la responsabilité de l'orientation aux familles dans un système extrêmement sélectif, tant académiquement que socialement.

Comme le rappelle le groupe central du Pacte pour un Enseignement d'excellence, dans son troisième avis : « La plupart du temps, le qualifiant est un choix par défaut justifié par les échecs scolaires, les élèves suivant un parcours à sens unique en matière de trajectoires d'orientation. Dans ce contexte, l'impact d'activités d'orientation progressives et programmées en un tout cohérent – et assurées par des professionnels formés - sur la qualité des transitions, sur les résultats des élèves, mais aussi en termes d'équité est très généralement mis en avant. » Mais, ce constat ne doit pas se limiter au qualifiant, même si les phénomènes de relégation y sont particulièrement visibles.

L'orientation dont il sera question dans cette table ronde n'est pas un processus externe aux élèves et qui les placeraient dans les cases auxquelles ils correspondraient le mieux, dans une vision adéquationniste. C'est, au contraire, une démarche qui vise à accompagner chacun dans l'élaboration de son propre parcours, en fonction de ses choix, mais aussi des compétences qu'il a développées ou pourra développer, dans un processus qui s'inscrit tout au long de la vie et en lui fournissant des informations honnêtes et adaptées à son développement, tant sur les parcours de formation possibles que sur les professions, en évitant de fermer précocement des portes. Il s'agit donc de réfléchir à la mise en place d'un véritable service public d'appui à l'orientation, au service de chaque jeune.

L'orientation à l'épreuve des inégalités : un choix sous influence

Dominique Lafontaine, professeure ordinaire en sciences de l'éducation à l'Université de Liège.

Virginie Dupont, Chercheuse, Assistante de recherche dans le Service d'analyse des Systèmes et des Pratiques d'enseignement (aSPe) de l'Université de Liège

Alors que dans l'esprit de beaucoup, l'orientation relève du libre choix et permet à l'élève de choisir sa voie compte tenu de ses centres d'intérêt et de ses valeurs, il apparaît à l'analyse que nombre de facteurs entravent ou influencent ce choix. Ainsi, et cela n'étonnera guère, les performances ou résultats scolaires des élèves limitent à l'évidence leurs possibilités d'orientation.

Alors que les « bons » élèves ont toute liberté de choix, les élèves en difficulté verront cette liberté restreinte par le double mécanisme du redoublement et des attestations restrictives. Ainsi, à performances équivalentes dans le test PISA, un élève d'origine socialement défavorisée a plus fréquemment connu le redoublement et se trouve plus souvent dans une filière de l'enseignement de qualification, par choix, ou faute de choix.

De surcroît - et ceci est moins connu - toutes choses égales par ailleurs, notamment à niveau de performances équivalent dans le test PISA, les projets ou aspirations professionnelles des jeunes sont d'autant plus ambitieux que les performances en mathématiques sont élevées, et si le jeune provient d'une famille favorisée (Dupont, Monseur, Lafontaine et Fagnant, 2012). Les analyses montrent également que les filles ont, en général, des aspirations professionnelles plus ambitieuses que les garçons et cela à performances, origine sociale, et filière équivalentes.

À compétences égales, les aspirations professionnelles sont fortement déterminées par la filière d'enseignement suivie (Dupont et Lafontaine, 2017 ; 2018) et sont aussi influencées par la composition sociale de l'école fréquentée. On observe ainsi un double déterminisme social : à performances équivalentes, les élèves d'origine socioéconomique défavorisée ont des aspirations moins ambitieuses et celles-ci sont d'autant plus modestes qu'ils fréquentent un établissement scolaire dont le public est socialement défavorisé (Dupont et Lafontaine, 2011 ; Dupont et al., 2012).

Le niveau de performances moyen de l'école joue également un rôle. En FW-B, à performances égales, les élèves qui fréquentent une école aux performances moyennes plus élevées ont des aspirations professionnelles plus ambitieuses, ceci en tenant la filière sous contrôle.

À nouveau, le phénomène est plus marqué pour les élèves dont les performances sont les plus faibles. Dans un système éducatif dont les enquêtes PISA ont depuis 2000 régulièrement mis en évidence le caractère inégalitaire, l'orientation est à la fois le reflet de ces inégalités et un mécanisme amplificateur de ces inégalités : chaque fois qu'un choix s'offre en effet à l'élève (choix d'études, de filières, d'écoles), les conséquences de ce choix jouent en défaveur des élèves les plus vulnérables.

L'approche orientante à l'école : ses origines, principes, méthodes et outils

Damien Canzittu, chercheur (Phd), service Méthodologie et Formation, UMon.

Aujourd'hui, les individus sont de plus en plus souvent amenés à gérer eux-mêmes leur développement de carrière professionnelle. Les transitions ou les réorientations sont devenues la « norme » et des compétences telles que l'adaptabilité ou la flexibilité sont attendues par les entreprises. Dans ce cadre, il convient de former au mieux les individus afin qu'ils puissent gérer leurs parcours personnels et professionnels.

L'orientation entre donc au cœur des problématiques d'une école qui veut donner les meilleures chances à tous d'émancipation et d'intégration sociale. Pour y arriver, il apparaît nécessaire d'intégrer pleinement ce travail de développement personnel et professionnel au sein des pratiques quotidiennes de l'école afin que chaque jeune, dès ses premières années de cours, entame une véritable construction de soi et de son parcours scolaire. C'est avec cet objectif que l'approche orientante propose de structurer et de développer l'intégration de l'orientation dans les pratiques scolaires. C'est pourquoi, elle est aujourd'hui mise en avant dans les travaux du Pacte pour un Enseignement d'excellence.

Notre intervention définit l'approche orientante conceptuellement, mais également pratiquement sur la base des recherches menées depuis plus de 10 ans à l'Université de Mons. L'intérêt de développer cette approche éducative de l'orientation sera développé et des outils et méthodes seront présentés en regard des réalités de terrain et des objectifs visés par notre enseignement.

Orientation positive et tronc commun

Marc Romainville, professeur à l'Université de Namur et président de la commission des référentiels et des programmes.

On rappellera d'abord que la réforme du tronc commun et en particulier son allongement et son nouveau curriculum davantage pluridisciplinaire ont été conçus, dans les travaux préparatoires du Pacte pour un Enseignement d'excellence, dans la perspective d'une orientation plus positive et moins inégalitaire. On montrera ensuite comment l'accompagnement à l'orientation s'insère dans ce nouveau curriculum et, notamment, comment il prend sa place au sein des visées transversales des domaines 6, 7 et 8.

Après avoir décrit la philosophie générale de ces domaines transversaux, quelques exemples d'incarnation des visées liées à l'orientation seront présentés. Les avantages (dont la prise en charge au plus près des disciplines et donc potentiellement par l'ensemble des enseignants), mais aussi les défis d'un tel choix seront enfin discutés.

Session 2: Prôner la qualité : les praticiens de l'orientation, quels rôles et quelle formation ?

Introduction au débat

Christophe Mélon, Administrateur général f.f. de l'institut interréseaux de la formation professionnelle continue (IFPC).

Au mois de mars 2017, le groupe central s'est notamment accordé, à travers l'avis n°3 relatif au Pacte pour un Enseignement d'excellence, pour généraliser l'approche éducative de l'orientation. En ce domaine, les enseignants, les agents PMS et les partenaires de l'école tiendront une fois de plus un rôle majeur.

Citons quelques exemples du socle de réformes à venir : l'adoption de nouvelles dispositions légales en matière d'orientation, l'écriture de nouveaux contenus de cours favorisant la capacité de l'élève à s'orienter et la mise en place d'un dispositif d'informations optimales sur les filières et métiers.

Dans le courant de cet atelier, nous parlerons de ce qui fait sens et qualité lors de nos interventions. Pour y parvenir au mieux, nous traiterons de questions comme : peut-on considérer qu'il demeure encore aujourd'hui des tensions dans le chef des professionnels de l'orientation autour de l'inné et de l'acquis ?

Au-delà de tous les espoirs légitimes placés en la formation initiale ou en celle qui se déroule tout au long de la vie, les professionnels de l'orientation - et oserais-je ajouter – du soutien éducatif s'accordent-ils pour déclarer leur intervention comme étant définitivement finie/aboutie ?

Autrement dit, quels seraient les indicateurs qui permettent à ces hommes et ces femmes qui ont fait le choix de mettre leurs compétences professionnelles aux services des autres de considérer qu'ils et elles ont été jusqu'au bout de leur mission ? Concrètement, l'orientation, ça commence où et ça finit quand ? Après de qui et comment alors passer le relais, si seulement il s'indique ?

Si la formation peut certainement les aider à en faire davantage, à faire le bien pour le jeune et sa famille qui s'interrogent sur un avenir personnel, scolaire et professionnel, à aider les enseignants qui ont la charge de ce jeune, osons encore fixer les critères d'exigence d'une formation réformée.

Nos intervenants nous dirons non seulement ce qui fait le caillou dans la chaussure, mais ils nous apporteront principalement un éclairage sur ce qui se fait de mieux en matière de diagnostics croisés.

Comment se former pour aider les élèves dans leur insertion scolaire et professionnelle ? Exemple du système suisse

Daniel Reumiller, Directeur centres OP du canton de Berne, Président CDOPU.

L'orientation professionnelle et universitaire en Suisse a une longue tradition. Dans la plupart des cantons, les premiers services d'orientation professionnelle ont été créés il y a plus de cent ans. L'une des raisons de cette longue tradition est le système de formation dual de la Suisse, selon lequel les jeunes doivent choisir à l'âge de 14-15 ans entre une formation gymnasiale ou une formation professionnelle de base. En moyenne, environ deux tiers des jeunes en Suisse choisissent un apprentissage et doivent donc choisir parmi quelque 250 métiers.

Ainsi, les services d'orientation professionnelle en Suisse travaillent en étroite collaboration avec les écoles et soutiennent les jeunes dans leur choix, mais aussi dans leur recherche d'une place d'apprentissage. Pendant longtemps, l'orientation professionnelle a été assurée par des enseignants spécialisés, mais aujourd'hui, un diplôme postgrade défini par la loi fédérale sur la formation professionnelle est exigé pour travailler en tant que conseiller ou conseillère en orientation professionnelle.

Ce diplôme peut être obtenu dans une université ou une haute école spécialisée et suit un profil de compétences défini au niveau national par le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). Cependant, la dernière révision de ce profil de compétences remonte à un certain temps et il est nécessaire de le réviser. Dans le cadre du développement d'une vision nationale « Formation Professionnelle 2030 », la question du rôle de l'orientation professionnelle dans la mise en œuvre de cette vision a été soulevé.

À cette fin, une étude a été commandée à l'Université de Berne pour décrire une vision de l'orientation professionnelle en Suisse. Sur la base de ce rapport, la Conférence des directrices et des directeurs de l'orientation professionnelle et universitaire (CDOPU) a élaboré une stratégie nationale d'orientation professionnelle, universitaire et de carrière à partir de 2019.

La stratégie stipule, entre autres, que le développement de compétences de conception de carrière auprès des élèves doit commencer déjà à l'école primaire et être ancrée à tous les niveaux de la biographie éducative. Dans le domaine de l'orientation de carrière des adultes, l'accent devrait également être mis de plus en plus sur d'autres thèmes que les questions de formation continue, par exemple l'évaluation de l'employabilité.

Ces nouveaux défis signifient que le profil de compétences des conseillers devra être révisé et défini plus largement dans les années à venir. Selon la stratégie nationale, il convient également d'examiner si les voies d'accès à la formation des praticiens ou praticiennes de l'orientation professionnelle doivent être définies de manière plus large et plus diversifiée, et quelles approches en matière de développement du personnel et de formation continue peuvent permettre d'assurer que les praticiens de l'orientation professionnelle puissent répondre aux exigences changeantes à long terme.

Session 3: Prévoir les leviers : l'information en matière d'orientation, un bien public

L'accompagnement des élèves vers les chemins de l'information

Dorothee Baillet, postdoctorante, centre de recherche en sciences de l'éducation, Université libre de Bruxelles.

Que veux-tu faire plus tard ? C'est une des questions que l'on pose régulièrement aux enfants, qu'ils soient dans l'enseignement préscolaire ou à une étape plus avancée de leur parcours scolaire. C'est une question qui en cache un nombre incalculable d'autres et qui brasse aussi beaucoup de représentations plus ou moins fondées tant sur les enfants, les adolescents eux-mêmes que sur les études ou encore sur les métiers ou les professions.

Mais finalement, comment accompagnons-nous les jeunes dans la construction d'une réponse informée à cette question ? Où peuvent-ils collecter des informations justes auxquelles confronter leurs aspirations ? Comment, par qui et à quelles fins ces informations sont-elles construites ? Sur quoi portent-elles ? Comment et par qui sont-elles communiquées aux jeunes ? Comment se les approprient-ils ? Nous tenterons d'esquisser des réponses à ces questions à partir de l'analyse d'un rapport de l'OCDE (2004) et de travaux de recherche portant sur les questions de transition entre l'enseignement secondaire et supérieur.

L'information au cœur du processus du conseil en orientation

Philippe Fonck, directeur du centre d'information et d'orientation de l'Université catholique de Louvain (CIO).

Dans une société de plus en plus liquide, où l'information est pléthorique, la question des enjeux de la qualité de l'information se pose dans le processus d'orientation. Les risques sont nombreux : croire que l'on dispose de l'information sans se préoccuper de la qualité des sources, penser que l'information est trop vaste à maîtriser avec pour conséquence de se désinvestir ou rester à un niveau superficiel porte ouverte aux stéréotypes et préjugés.

L'enjeu est de donner aux jeunes l'envie de s'informer, d'échanger leurs visions sur les informations entre pairs en vue de travailler les stéréotypes, de structurer les informations recueillies, d'exercer leur esprit critique et d'intégrer ces informations dans des scénarios d'avenir personnalisés. Il en va de l'égalité des chances et de la co-construction d'un avenir meilleur et innovant.

Les thématiques à aborder sont nombreuses : professions en pénurie, métiers en évolution, genre et professions, changement du rapport au travail, transitions sociétales, entrepreneuriat...

Les leviers de l'interview, de la recherche documentaire, du dialogue réflexif, du travail en groupe, du mind mapping, ou encore de l'élaboration de récits, sont des outils de soutien aux différentes phases du processus d'orientation.

L'information métier : clé pour un parcours positif et pierre angulaire des transitions à venir

Olivier Marchal, directeur de la cité des métiers de Charleroi.

L'égalité des chances, jamais encore atteinte, et pourtant cœur de valeur des démocraties modernes, ne peut déployer ses effets bénéfiques, en termes de bonheur collectif et individuel comme en termes de dignité et d'émancipation sociale, qu'à condition que l'État garantisse, organise et soutienne l'orientation tout au long de la vie comme la base indispensable à l'émergence d'une société résiliente reposant sur l'apprentissage tout au long de l'existence.

Pour ce faire, un défi se tient qui concentre les enjeux démocratiques, reliant chaque individu à sa liberté, mais également à sa nécessaire intégration dans le monde du travail. Le défi : l'information. Donnée essentielle pour construire un projet, pour se projeter. Données quantitatives, mais aussi qualitatives, à travers vécus/témoignages/mentorat, indispensables pour faire un choix. Un choix répondant au besoin rencontré de chacun et de la société. Malgré un consensus assez aisé sur le sujet, dans les faits, nos résultats sont mauvais. Pour des raisons aussi nombreuses que les challenges que concentrent l'air de rien, la question de l'accès à l'information. Peut-on prendre une décision sans connaître ? Quelles voies choisir quand on ne sait rien des chemins qui se présentent à nous, ni combien et encore moins où ils peuvent mener ?

L'orientation positive bute sur la question de l'information. Quels sont les principaux freins à la diffusion et l'accès à l'information ? Comment lutter contre ces entraves ? En acceptant joyeusement de remettre en cause certaines de nos postures et les fondements des pratiques d'orientation. Des constats piquants, suffisamment que pour avoir envie de changer les choses en s'inspirant, pourquoi pas, de la réponse apportée par le concept de cité des métiers et de l'offre de services émergeant à la fois dans ces espaces d'orientation tout au long de la vie, en Wallonie et à Bruxelles, mais aussi à travers les solutions numériques déployées depuis la pandémie et parées pour durer.

INFOS PRATIQUES

Les Assises de l'orientation: quand? où? comment s'y rendre?

Quand ?

Le 25 novembre 2021 – de 8h00 à 17h30

Où ?

The Square – rue Ravenstein 2 – 1000 Bruxelles

Comment s'y rendre ?

The Square est accessible en train, métro, bus et tram. L'entrée pour les Assises de l'Orientation se fait par le n°2, rue Ravenstein.

Sous le Mont des arts se trouve le parking INTERPARKING ALBERTINE / SQUARE, plus d'informations :

<https://www.interparking.be/en/find-parking/Albertine-Square/>

Le Covid Safe Ticket sera obligatoire pour cet événement, conformément aux mesures régionales en vigueur. Assurez-vous d'avoir le document ou l'application ad hoc. Celui-ci devra être scanné à votre arrivée.

Fédération Wallonie-Bruxelles/Ministère
www.fw-b.be – 0800 20 000
Administration générale de l'Enseignement
Direction générale de l'Enseignement obligatoire
Rue Adolphe Lavallée, 1 – 1080 Bruxelles
www.enseignement.be
Novembre 2021

Éditrice responsable : Lise-Anne HANSE,
Administratrice générale de l'Enseignement,
Avenue du Port 16 - 1080 Bruxelles



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

